



GÎTES DE FRANCE
Partageons des moments uniques

Carcassonne, le 28 février 2024

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre **Assemblée Générale Ordinaire**, qui se déroulera le :

Vendredi 22 mars à 15 H
Chocolaterie Nougalet - 240 Rue Averroès - 11800 Trèbes

Ordre du jour :

- Présentation du rapport moral par le Président et du rapport d'activité par le Directeur
- Présentation du rapport financier par l'expert-comptable
- Vote des différents rapports
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- **L'Assemblée Générale sera suivie d'un atelier présentant les "Nouveautés" proposées par Gîtes de France® Aude et SudFrance : site intranet propriétaire <https://www.gites-sud.fr/> (et sa partie connectée), la garantie Gîtes de France Sud...**

Déroulement :

- **13 H 30 : Accueil des participants sur place, mots de bienvenue et visite guidée de la chocolaterie**
- **15 H** : Réunion de l'Assemblée Générale
- **16 H 30** : Fin de l'AG - Pause - collation
- **17 H** : Atelier et temps de Questions / Réponses
- **18 H** : Clôture de l'après-midi

Pour des questions d'organisation, nous vous remercions de nous retourner le coupon réponse joint

Nous comptons sur votre présence et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre profonde considération.

Le Président, Yves FABRE.



GÎTES DE FRANCE
Partageons des moments uniques

COUPON REPONSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 22 mars 2024 - Trèbes

A envoyer au plus tard, quelques jours avant la réunion s'il vous plait

A Gîtes de France© Aude

205 rue Gérard Desargues – ZA Salvaza – 11000 CARCASSONNE

Monsieur/Madame

Structure n°

Participera :

- A la visite de la chocolaterie à 13 H 30
- A l'Assemblée Générale à 15 H
- A l'atelier "Nouveautés" à 17 H

Cocher la case correspondante

SIGNATURE

BON POUR POUVOIR
ASSEMBLEES GENERALES 22 mars 2024 - Trèbes

Je soussigné M. ou Mme

Adresse :

- Donne pouvoir à de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire 2024

Bon pour pouvoir (mention manuscrite)

SIGNATURE



GÎTES DE FRANCE
Partageons des moments uniques

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - PROJET DES RESOLUTIONS

Résolution n°1 – Présentation et Approbation du rapport moral de l'exercice 2023

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport moral de l'Association Gîtes de France de l'Aude, portant sur l'exercice clos le 31/12/2023, approuve ledit rapport

Résolution n°2 – Présentation et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2023

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport d'activité portant sur l'exercice clos le 31/12/2023, approuve ledit rapport.

Résolution n°3 - Présentation des comptes de l'exercice 2023, présentation du rapport du Commissaire aux Comptes et du rapport spécial portant sur les conventions règlementées et approbation des comptes

Après avoir entendu les rapports sur les activités et la situation financière et morale de l'association et le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31/12/2023, l'assemblée générale approuve les comptes de l'association faisant apparaître un résultat excédentaire de 58469€

Après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées, l'assemblée générale approuve les termes de ce rapport.

Résolutions n°4 - Affectation du résultat 2023

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'Association de l'exercice clos au 31/12/2023, soit un résultat excédentaire de 58469€ à son compte "report à nouveau".

Résolution n°5 - Quitus aux administrateurs

L'assemblée générale donne aux administrateurs et membres du bureau de l'association quitus entier et sans réserve de leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.

Résolution n°6 - Présentation et vote des cotisations 2025

Après avoir entendu le projet de cotisation 2025, l'assemblée générale approuve les termes de ce projet

Gîtes de France© Aude

205, rue Gérard Désargues - ZA Salvaza – 11000 CARCASSONNE

contact@gites11.com - www.gites-de-france.com



GÎTES DE FRANCE
Partageons des moments uniques

Résolutions n°7 - Présentation et vote du budget prévisionnel 2025

Après avoir entendu la synthèse et le projet de budget prévisionnel pour l'exercice 2025, l'assemblée générale approuve les termes de ce projet.

Résolution n°8 - Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Le président rappelle à l'assemblée générale qu'il convient de procéder au renouvellement des mandats des administrateurs ci-après nommés : Bernard Mazars, Pierre Benet, Fabienne Cabes, Alain Verdale, Evelyne Moreno, Espérance Velasco.

L'assemblée générale procède à l'élection des administrateurs suivants : xxx

L'assemblée générale prend acte des élections.

Résolution n°9 - Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président ou à toute autre personne qu'il mandatera pour remplir les formalités rendues nécessaires par l'adoption des précédentes résolutions.